



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA RESTAURATION DES TABLEAUX DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS

Paris, le 28 octobre 2021

Après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, les 22 tableaux qu'elle accueillait ont été déplacés par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France dans une réserve adaptée pour les protéger. Les tableaux ont été épargnés par les flammes, mais des travaux de restauration doivent néanmoins être entrepris. Cette opération constitue l'un des volets du projet de restauration des objets mobiliers de la cathédrale Notre-Dame de Paris, sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC Île-de-France. L'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale est quant à lui le maître d'ouvrage du chantier de restauration de l'édifice et des objets mobiliers à perpétuelle demeure et le diocèse de Paris, le maître d'ouvrage des objets mobiliers dont il est propriétaire.

Patrimoine de l'État, **ces tableaux sont entrés en restauration le 15 octobre 2021 pour une durée prévue de 27 mois.** L'objectif est un achèvement des travaux d'ici à décembre 2023, en vue de la réouverture de la cathédrale en 2024.

Ces tableaux, de grands formats, datent des XVII^e et XVIII^e siècles. Parmi eux se trouvent treize des Mays commandés par la corporation des Orfèvres parisiens dont ceux attribués à Laurent de La Hyre, Charles Le Brun et Jacques Blanchard.

Trois groupements, menés par l'atelier Arcanes, Laurence Mugniot et Isabelle Chochod, ont été sélectionnés pour réaliser les travaux de restauration. Chaque équipe réunit les compétences en matière de restauration de la couche picturale, du support et du cadre, et participera à la transmission des savoir-faire en intégrant de jeunes restaurateurs nouvellement diplômés. L'ensemble du chantier sera conduit dans un atelier dédié qui a été installé sous la direction de la DRAC (conservation régionale des monuments historiques) pour offrir aux équipes de restaurateurs les meilleures conditions d'intervention.

Contacts :

Vivian SICARD, chargé de communication
06 99 29 89 54 – vivian.sicard@culture.gouv.fr
Florie DELMOTTE, chargée de communication
06 99 29 84 85 – florie.delmotte@culture.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75_IDF

